



PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

Recueil spécial n° 14 - Avril 2007

du 6 avril 2007

Liste des établissements habilités à recevoir des fonds en provenance de la taxe d'apprentissage

Sommaire

1. PREFECTURE de la Haute Normandie **Erreur ! Signet non défini.**
- 1.1. SGAR **Erreur ! Signet non défini.**
07-0282-Liste des établissements habilités à recevoir des fonds en provenance de la taxe d'apprentissage (modifiant le tableau publié fin janvier 2007 et reprenant l'additif de février 2007) **Erreur ! Signet non défini.**

Liste disponible sur le site internet de la Préfecture de région Haute-Normandie,
Préfecture de Seine-Maritime
www.haute-normandie.pref.gouv.fr

. Haute-Normandie

Consulter le site www.haute-normandie.pref.gouv.fr

ou contacter : Mme Catherine GAUTIER
Tél : 02 32 76.51.87
Fax 02.32.76.54.80
Mél : catherine.gautier@haute-normandie.pref.gouv.fr

. Seine-Maritime

Consulter le site www.ia76.ac-rouen.fr

ou contacter : Mme Chantal BELMONTE
Tél : 02 35 73 69 17
Fax : 02 35 58 48 87
Mél : dasepe76@ac-rouen.fr

Ce recueil est consultable :

dans les mairies (chefs-lieux de cantons),

au service documentation de la préfecture

et sur le site internet de la préfecture

www.haute-normandie.pref.gouv.fr